



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

trafic

Question écrite n° 121668

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les risques dus à la consommation de cannabis. Les dangers du cannabis sur la santé se sont maintes fois avérés. Mais aujourd'hui des investigations complémentaires, en cours à l'initiative de l'Institut de veille sanitaire, témoigneraient de risques bien plus graves encore. En effet, s'ajoutent aux risques connus des problèmes liés à l'arrivée sur le marché illégal et non contrôlé de produits défectueux : de l'herbe de cannabis serait coupée avec des microbilles de verre très dangereuses pour le système respiratoire des consommateurs. En conséquence, il le prie de bien vouloir lui indiquer le bien fondé de ces investigations. De plus, il souhaite connaître ses intentions afin de prévenir les consommateurs de ce nouveau danger. Enfin, il souhaite savoir quelles sont les sanctions encourues par les trafiquants de ce stupéfiant aux dangers accrus.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121668

Rubrique : Drogue

Ministère interrogé : santé et solidarités (II)

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 3 avril 2007, page 3257